



15ème législature

Question N° : 10028	De M. Luc Carvounas (Nouvelle Gauche - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > archives et bibliothèques	Tête d'analyse >Vacance à la direction du service interministériel des archives de France	Analyse > Vacance à la direction du service interministériel des archives de France.
Question publiée au JO le : 03/07/2018 Réponse publiée au JO le : 25/12/2018 page : 12072 Date de changement d'attribution : 16/10/2018		

Texte de la question

M. Luc Carvounas attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la vacance du poste de direction du service interministériel des archives de France (SIAF). Depuis janvier 2018, le SIAF n'a plus de directeur. Cette vacance de poste inquiète les personnels de ce service qui y voient une volonté de mise sous tutelle du service. Le SIAF permet l'archivage des documents et ainsi de contrôler leurs conditions de conservation et d'assurer leur maintien sur le territoire national. Le service fournit aussi son expertise à près de 800 services d'archives publics. Le SIAF est donc primordiale pour garantir la préservation des documents et entretenir la mémoire des institutions. Il lui demande donc si le Gouvernement compte nommer prochainement un directeur ou une directrice du SIAF.

Texte de la réponse

Sur proposition du ministre de la culture, le président de la République a nommé Monsieur Philippe Barbat, directeur général des patrimoines du ministère de la culture, en Conseil des ministres du 14 novembre dernier. L'avis de vacance du poste de chef de service, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé des archives a été publié au Journal officiel de la République du 28 novembre dernier. Sous l'autorité du directeur général des patrimoines, le titulaire du poste sera responsable du service interministériel des Archives de France. Son recrutement s'effectuera conformément à la procédure prévue par le décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État.